

LES PRIX BPF

Pour sa quatrième édition, le Brussels Podcast Festival s'engage à récompenser les meilleurs podcasts belges de l'année 2022.

Un jury composé de cinq professionnel.le.s du podcast (créateur.ice, journaliste, diffuseur.euse, auditeur.ice passionné.es...) décernera trois prix aux meilleures créations podcasts belges francophones réalisées au cours de l'année 2022 dans les trois catégories suivantes : fiction/docu-fiction, documentaire et enquête/entretien. Le public votera pour le quatrième prix décerné : le prix du public. Les noms des gagnant.e.s seront annoncés le 7 avril 2023.

Avec le soutien de la SACD, de la SCAM et de l'AJP.

PRIX DE LA MEILLEURE FICTION / DU MEILLEUR DOCU-FICTION

Œuvres admises :

Créations Radiophoniques / Podcast natifs de fictions et docu-fictions publiés durant l'année 2022 et dont les auteur.ices sont domicilié.es en Belgique et/ou sont d'origine belge. Est considéré comme « natif » un programme audio digital spécifiquement créé pour une diffusion numérique en dehors du contexte d'un programme radio.

Les séries sont éligibles, mais il est demandé à leur.s auteur.ice.s de présenter à la compétition un épisode spécifique de cette série. On essaie ainsi de ne pas faire surchauffer les oreilles du jury !

Créations en français uniquement.

Œuvres diffusées avec l'aide d'un.e producteur.ice ou en auto-production, ayant bénéficié d'une aide à la réalisation ou non. Les podcasts réalisés dans un cadre universitaire ou associatif sont admis dans la mesure où ils sont disponibles à l'écoute pour le grand public depuis 2022.

Inscription :

Vous pouvez inscrire votre création à la compétition avant le 20 février 2022 minuit par email à l'adresse prixbpf@brusselspodcastfestival.be en n'oubliant pas de :

BRUSSELS PODCAST FESTIVAL

- Mentionner en objet « Inscription PRIX BPF - FICTION/DOCU-FICTION »
- Y glisser un lien d'écoute vers le podcast ou l'épisode soumis publié en 2022.
- Remettre un court dossier de présentation de l'œuvre reprenant au minimum un synopsis, une présentation des auteur.ices et un résumé de la démarche de réalisation.

Délibération & Récompense :

Un jury indépendant formé de 5 personnes se réunira dans les semaines précédant le festival pour élire les gagnant.es des prix documentaires, reportage/entretien et fiction/docu-fiction. Le nom des lauréat.es sera révélé le vendredi 7 avril 2023 et iels seront ensuite contacté.es personnellement pour la remise de la récompense.

Le ou la gagnant.e se verra récompensé.e d'un montant de 1500€ délivré par la SACD/SCAM.

PRIX DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE

Œuvres admises :

Créations Radiophoniques / Podcast natifs de documentaires publiés durant l'année 2022 et dont les auteur.ices sont domicilié.es en Belgique et/ou sont d'origine belge. Est considéré comme « natif » un programme audio digital spécifiquement créé pour une diffusion numérique en dehors du contexte d'un programme radio.

Les séries sont éligibles mais il est demandé à leurs auteur.ices de présenter à la compétition un épisode spécifique de cette série. On essaie ainsi de ne pas faire surchauffer les oreilles du jury !

Créations en français uniquement.

Œuvres diffusées avec l'aide d'un.e producteur.ice ou en auto-production, ayant bénéficié d'une aide à la réalisation ou non. Les podcasts réalisés dans un cadre universitaire ou associatif sont admis dans la mesure où ils sont disponibles à l'écoute pour le grand public depuis 2022.

Inscription :

Vous pouvez inscrire votre création à la compétition avant le 20 février 2022 minuit par email à l'adresse prixbpf@brusselstopodcastfestival.be en n'oubliant pas de :

- Mentionner en objet « Inscription PRIX BPF - DOCUMENTAIRE »

BRUSSELS PODCAST FESTIVAL

- Y glisser un lien d'écoute vers le podcast ou l'épisode soumis
- Remettre un court dossier de présentation de l'œuvre reprenant au minimum un synopsis, une présentation des auteur.ices et un résumé de la démarche de réalisation.

Délibération & Récompense :

Un jury indépendant formé de 5 personnes se réunira dans les semaines précédant le festival pour élire les gagnant.es des prix documentaires, reportage/entretien et fiction/docu-fiction. Le nom des lauréat.es sera révélé le vendredi 7 avril 2023 et iels seront ensuite contacté.es personnellement pour la remise de la récompense.

Le ou la gagnant.e se verra récompensé.e d'un montant de 1500€ délivré par la SACD/SCAM.

PRIX DE LA MEILLEURE ENQUÊTE / DU MEILLEUR ENTRETIEN

Œuvres admises :

Création Radiophonique / Podcast natif d'enquête ou d'entretien journalistique publié durant l'année 2022 et dont les auteur.ice.s sont domicilié.es en Belgique et/ou sont d'origine belge. Est considéré comme « natif » un programme audio digital spécifiquement créé pour une diffusion numérique en dehors du contexte d'un programme radio.

Les séries sont éligibles mais il est demandé à leurs auteur.ice.s de présenter à la compétition un épisode spécifique de cette série. On essaie ainsi de ne pas faire surchauffer les oreilles du jury !

Créations en français uniquement.

Œuvres diffusées avec l'aide d'un.e producteur.ice ou en auto-production, ayant bénéficié d'une aide à la réalisation ou non. Les podcasts réalisés dans un cadre universitaire ou associatif sont admis dans la mesure où ils sont disponibles à l'écoute pour le grand public depuis 2021.

Inscription :

Vous pouvez inscrire votre création à la compétition avant le 20 février 2022 minuit par email à l'adresse prixbpf@brusselspodcastfestival.be en n'oubliant pas de :

- Mentionner en objet « Inscription PRIX BPF - ENQUÊTE/ENTRETIEN »

- Y glisser un lien d'écoute vers le podcast ou l'épisode soumis

BRUSSELS PODCAST FESTIVAL

- Remettre un court dossier de présentation de l'œuvre reprenant au minimum un synopsis, une présentation des auteur.ices et un résumé de la démarche de réalisation.

Délibération & Récompense :

Un jury indépendant formé de 5 personnes se réunira dans les semaines précédant le festival pour élire les gagnant.es des prix documentaires, reportage/entretien et fiction/docu-fiction. Le nom des lauréat.es sera révélé le vendredi 7 avril 2023 et iels seront ensuite contacté.es personnellement pour la remise de la récompense.

Le ou la gagnant.e se verra récompensé.e d'un montant de 1500€ délivré par l'AJP.

PRIX DU PUBLIC

Entre le 24 mars et le 6 avril 2023 minuit, c'est à vous de jouer !

Nous vous invitons, en tant qu'auditeur.ice.s, à voter pour votre coup de coeur 2022 parmi les 4 podcasts fictions, les 4 podcasts documentaires et les 4 podcasts d'enquête/entretien. Celui qui aura récolté le plus de vote se verra décerner le Prix du public 2023.

Le ou la gagnant.e se verra récompensé.e d'un montant de 1500€ délivré par la SCAM et la SACD.